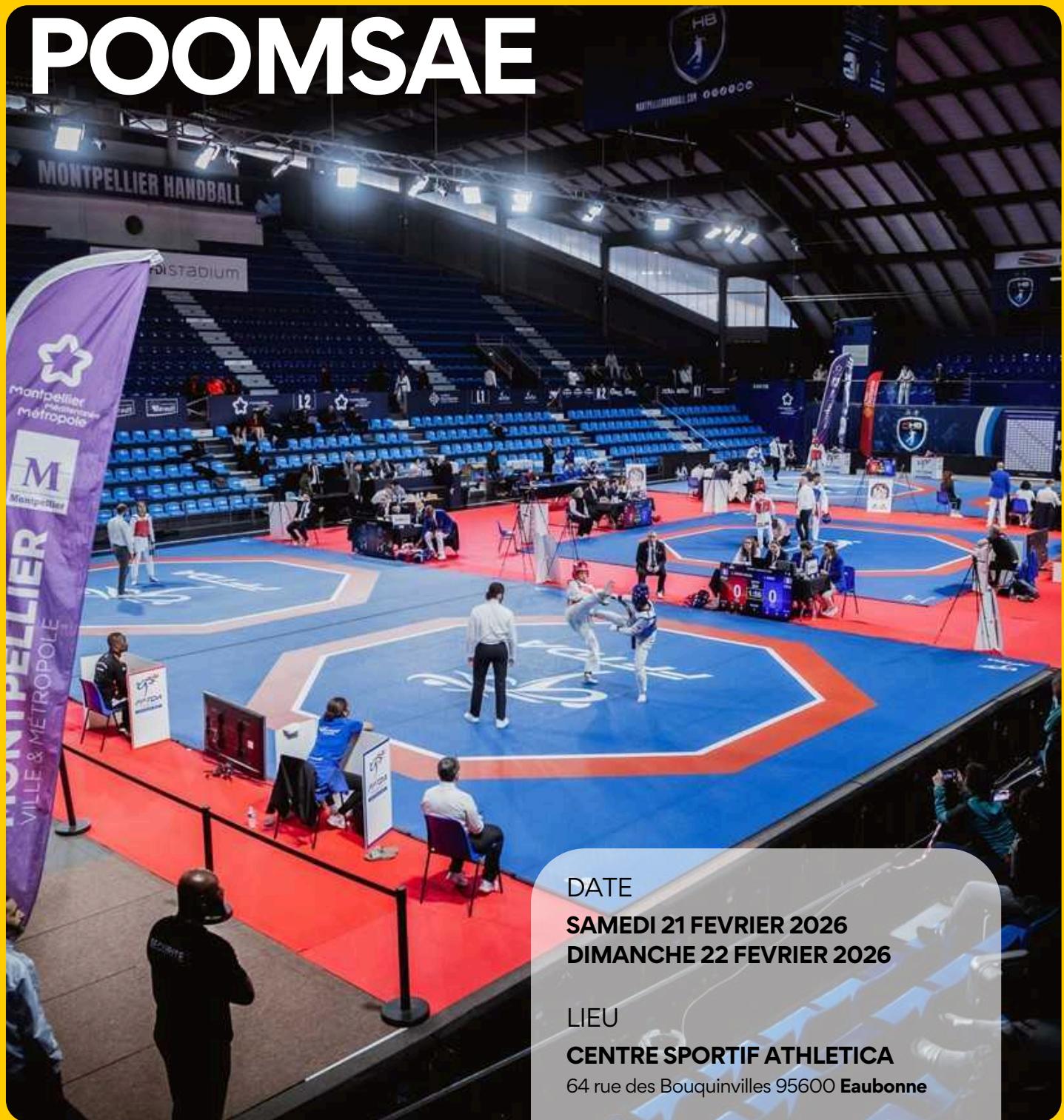


DOSSIER D'INFORMATIONS 2025/2026

CHAMPIONNAT DE FRANCE COMBAT SENIORS POOMSAE



DATE

SAMEDI 21 FEVRIER 2026
DIMANCHE 22 FEVRIER 2026

LIEU

CENTRE SPORTIF ATHLETICA
64 rue des Bouquinvilles 95600 **Eaubonne**





PROGRAMME

JEUDI 19 FEVRIER 2026 – BRIEFING

- 19h30 à 20h : Briefing des coachs Poomsae (en visioconférence)
- 20h00 à 20h30 : Briefing des coachs combat (en visioconférence)
- 20h30 à 21h30 : Briefing des arbitres combat (en visioconférence)

VENDREDI 20 FÉVRIER 2026 – CENTRE SPORTIF ATHLETICA - PESÉE COMBAT SENIORS

- 15h00 à 19h00 : Pesée seniors
 - F : -46kg, -49kg, -53kg, -57kg, -62kg, -67kg, -73kg, +73kg
 - M : -54kg, -58kg, -63kg, -68kg, -74kg, -80kg, -87kg, +87kg

SAMEDI 21 FÉVRIER 2026 – CENTRE SPORTIF ATHLETICA - COMPÉTITION COMBAT SENIORS

- 7h15 : Ouverture du centre sportif
- 8h00 : Présentation, informations et hymne national
- 8h30 à 19h : Compétition Combat seniors
- 17h : Briefing juges Poomsae

DIMANCHE 22 FÉVRIER 2026 – CENTRE SPORTIF ATHLETICA - COMPÉTITION POOMSAE

- 7h30 : Ouverture du centre sportif
- 8h00 : Présentation, informations et hymne national
- 8h30 à 16h00 : Compétition Poomsae individuelle et par équipe
- 16h : Compétition Free Style

INSCRIPTION SUR : [HTTPS://WWW.MARTIAL.EVENTS/FR](https://www.martial.events/fr)

DATE LIMITE : LUNDI 09 FÉVRIER 2026

AFFILIATION : Chaque club devra s'être acquitté de la cotisation fédérale 2025/2026.

PASSEPORT SPORTIF :

- Le compétiteur devra présenter un passeport sportif à jour et en règle, à l'entrée du site, aux tables de contrôles, aires de combat et à la table centrale.
- Licence 2025/2026, certificat médical en cours et une pièce d'identité

FRAIS D'INSCRIPTION : 40€ par athlète et par coach (**Combat**) / 40€ par athlète (**Poomsae + Freestyle**)

Les accréditations numériques seront transmises sur l'adresse mail du compte Martial Event de chaque club : Merci de notifier une adresse mail valide



Entrée Gratuite



Pour des raisons de sécurité seules les petites bouteilles plastiques seront autorisées dans l'enceinte du site.



La F.F.T.D.A se réserve le droit de modifier les paramètres ou le programme ci-dessus.

COMBAT



QUALIFICATIONS :

CF règlement des compétitions article 2.5.1.2, Procédures de qualification.

- Les sélectionnés seniors des championnats régionaux 2025/2026, suivant les quotas des ligues
- Les 4 premiers des championnats de France seniors 2024/2025
- Champion de France Espoirs de la saison en cours
- Champion de France Universitaire de la saison en cours, répondant aux conditions de l'article 2.5.1.1
- Les podiums des derniers championnats du Monde WT et d'Europe WT seniors, des derniers championnats du Monde FISU, CISM et des Jeux Olympiques précédent le championnat de France
- Les podiums seniors du circuit Grand Prix (WT) de la saison en cours.
- Les athlètes ayant obtenu une dérogation de la D.T.N
- Les 2 premiers (1^{er} et 2^e) des opens labellisés F.F.T.D.A. se déroulant avant le championnat de France seniors de la saison en cours et répondant aux conditions de l'article 2.5.1.1 dans la catégorie dans laquelle ils ont obtenu leur qualification



ÉLIMINATOIRES ET FINALES :

- Élimination directe
- Le meilleur des 3 rounds.
- Rounds de 2 minutes avec 1 minute de repos entre chaque round.
- Les 3^e sont les demi-finalistes ayant perdu.



ÉLECTRONIQUE :

- Système électronique DAEDO GN3



CATEGORIES D'AGE :

- Seniors nés (es) en 2008 et avant



CATEGORIES DE POIDS

- Masculins : -54kg, -58kg, -63kg, -68kg, -74kg, -80kg, -87kg, +87kg
- Féminins : -46kg, -49kg, -53kg, -57kg, -62kg, -67kg, -73kg, +73kg



Conformément aux articles L223-1 et L223-2 du Code du sport, ainsi qu'aux articles 2.6.5.1 (alinéa 4) et 2.6.7 (alinéa 6) du règlement de compétition de la FFTDA, le port de tout couvre-chef ou signe religieux ostentatoire est strictement interdit sur l'aire de compétition lors des épreuves organisées par la FFTDA



#FAIR-PLAY #HUMILITÉ #LOYAUTÉ #MAÎTRISE DE SOI #RESPECT #PERSÉVÉRANCE

POOMSAE



CONDITIONS D'ACCÈS :

- Répondre aux conditions du règlement des compétitions Poomsae 2025 - "Art 2.2 Conditions de participation au Championnat de France".



QUALIFICATION :

- Répondre aux conditions du règlement des compétitions Poomsae 2025 - "Art 2.3 Procédures de qualification".



RÈGLEMENT

- Se référer à la réglementation des compétitions Poomsae FFTDA 2025



SYSTÈME DE COMPÉTITION

- Système par tour (Cut Off)



CATEGORIES D'ÂGE

• Individuel :

- **Cadets** : 12, 13 et 14 ans (2014, 2013 et 2012)
- **Juniors** : 15, 16 et 17 ans (2011, 2010 et 2009)
- **-30 ans** : 18 à 30 ans (2008 à 1996)
- **-40 ans** : 31 à 40 ans (1995 à 1986)
- **-50 ans** : 41 à 50 ans (1985 à 1976)
- **-60 ans** : 51 à 60 ans (1975 à 1966)
- **-65 ans** : 61 à 65 ans (1965 à 1961)
- **+65 ans** : 65 ans et + (1960 et avant)

• Equipe :

- **Equipe cadets** : 12, 13 et 14 ans (2014, 2013, 2012)
- **Equipe juniors** : 15, 16 et 17 ans (2011, 2010 et 2009)
- **Equipe -30 ans (U30)** : 18 à 30 ans (2008 à 1996)
- **Equipe -50 ans (U50)** : 31 à 50 ans (1995 à 1976)
- **Equipe -60 ans (U60)** : 51 à 60 ans (1975 à 1966)
- **Equipe +60 ans (O60)** : 61 ans et plus (1965 et avant)

• Composition des équipes

- **Equipe masculine** : 3 garçons
- **Equipe féminin** : 3 filles
- **Equipe paire** : 1 garçon + 1 fille

Les « équipes masculines », les « équipes féminines » ou les « équipes paires » peuvent être composées d'athlètes, licenciés dans des clubs issus de différentes ligues (c.f. : dispositions particulières art. 3.1.1.3 règlet. Compétition F.F.T.D.A.).



Conformément aux articles L223-1 et L223-2 du Code du sport, ainsi qu'aux articles 2.6.5.1 (alinéa 4) et 2.6.7 (alinéa 6) du règlement de compétition de la FFTDA, le port de tout couvre-chef ou signe religieux ostentatoire est strictement interdit sur l'aire de compétition lors des épreuves organisées par la FFTDA.



#FAIR-PLAY #HUMILITÉ #LOYAUTÉ #MAÎTRISE DE SOI #RESPECT #PERSÉVÉRANCE

FREESTYLE



CONDITIONS D'ACCÈS ET DE QUALIFICATION :

- RÉPONDRE AUX CONDITIONS DU RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS POOMSAE 2025 - "ART 2.2 CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE".



RÈGLEMENT

- Règlementation FFTDA Poomsae Free Style
- Forme d'enchainements libres : positions et gestes spécifiques et artistiques du taekwondo
- Poomsae Free Style : durée comprise entre 90 et 100s
- Accompagné d'une bande instrumentale enregistrée sur clé USB fournie par le compétiteur
- Clé USB sous format ORIGNAL ou UNIVERSEL MP3
- Musique et chorégraphie au choix des compétiteurs
- Musique ne doit pas contenir : contenu politique, social, religieux



CATÉGORIES

- **FS Individuel Masculin et Féminine :**
 - U17 (12-17ans)
 - O17 (18 ans et plus)
- **FS Paires Masculines et Féminines : (2 genres opposés)**
 - U17 (12-17 ans)
 - O17 (18 ans et plus)
- **FS Equipes Mixtes : (5 personnes dont 3 du même genre)**
 - U17 (12-17 ans)
 - O17 (18 ans et plus)



Conformément aux articles L223-1 et L223-2 du Code du sport, ainsi qu'aux articles 2.6.5.1 (alinéa 4) et 2.6.7 (alinéa 6) du règlement de compétition de la FFTDA, le port de tout couvre-chef ou signe religieux ostentatoire est strictement interdit sur l'aire de compétition lors des épreuves organisées par la FFTDA.



#FAIR-PLAY #HUMILITÉ #LOYAUTÉ #MAÎTRISE DE SOI #RESPECT #PERSÉVÉRANCE

COMMUNICATION

* RETROUVEZ LES ACTUS, PHOTOS, VIDEOS, INFOS SUR NOS COMPTES OFFICIELS



* DROIT À L'IMAGE ET AUTORISATION DE DIFFUSION

Licenciés, arbitres, coachs, bénévoles, etc

Dans le cadre des compétitions, les participants accrédités sont susceptibles d'être pris en photographie. À ce titre, ils autorisent l'organisateur, qui détient les droits d'exploitation de la manifestation en vertu de l'article L.333-1 du Code du sport, à capturer, enregistrer, reproduire et diffuser son image par tous moyens et sur tout support, dans le cadre de la promotion et de la diffusion de l'évènement.

Cette autorisation est consentie à titre gratuit et exclut toute exploitation commerciale.

Les licenciés disposent du droit de s'opposer à l'utilisation de leur image.

Ils peuvent :

- informer l'organisateur en amont de la compétition/évènement
- demander le retrait / la suppression d'une image.

Les spectateurs

Dans le cadre des compétitions FFTDA se déroulant dans un lieu ouvert au public, les spectateurs acceptent que leur image puisse être captée, enregistrée, reproduite et diffusée leur image par tous moyens et sur tout support, dans le cadre de la promotion et de la diffusion de l'évènement.

En participant à cette compétition, ils reconnaissent être informés de cette captation et consentent à cette utilisation.

Les spectateurs disposent du droit de s'opposer à l'utilisation de leur image.

Ils peuvent :

- informer l'organisateur en amont de la compétition/évènement,
- demander le retrait / la suppression d'une image.

* STREAMING

Le streaming des compétitions sera proposé gratuitement sur les comptes Youtube de la FFTDA si les conditions techniques des lieux de compétition le permettent.

! Lors des dernières compétitions, des sites similaires ont proposé illégalement un service de streaming payant. Il s'agissait en réalité de tentatives de piratage destinées à récupérer vos informations bancaires (numéros de carte).



#FAIR-PLAY #HUMILITÉ #LOYAUTÉ #MAÎTRISE DE SOI #RESPECT #PERSÉVÉRANCE

CONTACT

Ludovic Vo, Directeur Sportif FFTDA

Commission compétition FFTDA

📞 Téléphone : 06 10 11 17 88

✉️ directionsportivefftدا@gmail.com

F.F.T.D.A
11 RUE SAINT MAXIMIN
69003 LYON
WWW.FFTDA.FR



Crédit Mutuel

